

<https://faubert.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article729>



GÉNÉRATION
2024

**Collège
Faubert**

3 Place Faubert - 69600
VILLEFRANCHE SUR SAONE
Tél. : 04 78 68 27 12
Fax : 04 78 68 64 75
Courriel : 009564@ac-lyon.fr

La rentrée des élèves

- Informations pratiques - notes d'infos familles -

Date de mise en ligne : samedi 27 juin 2020

Copyright © Collège Faubert - Tous droits réservés

Informations à conserver

[rouge]« Année scolaire 2020/2021 »[/rouge]

[fond vert]LA RENTRÉE DES ÉLÈVES[/fond vert]

Accès à l'établissement : Entrée place Faubert.

Classes	Accueil des élèves - Début des cours
6èmes	<p><u>ACCUEIL ÉLÈVES</u> : Mardi 01 septembre 2020 Matin, de 09h00 à 12h00</p> <p>Possibilité aux responsables légaux de visiter le collège après l'appel. Repas de midi assuré pour les élèves de 6ème.</p> <p>Après-midi, de 13h30 à 15h30</p> <p><i>Les élèves de 6ème n'ont pas cours</i> le mercredi 02 septembre 2020 (accueil des 5ème, 4ème et 3ème)</p> <p><u>COURS</u> : Jeudi 03 septembre 2020 selon l'emploi du temps</p>
5èmes	<p><u>ACCUEIL ÉLÈVES</u> : Mercredi 02 septembre 2020 de 09h00 à 12h00 <u>COURS</u> : Jeudi 03 septembre 2020 selon l'emploi du temps</p>
4èmes	<p><u>ACCUEIL ÉLÈVES</u> : Mercredi 02 septembre 2020 de 08h30 à 12h00 <u>COURS</u> : Jeudi 03 septembre 2020 selon l'emploi du temps</p>
3èmes	<p><u>ACCUEIL ÉLÈVES</u> : Mercredi 02 septembre 2020 de 08h00 à 12h00 <u>COURS</u> : Jeudi 03 septembre 2020 selon l'emploi du temps</p>

Vie scolaire

ARRIVÉE DES ÉLÈVES à 7h50.

A la 1ère sonnerie, les élèves se rangent et les professeurs prennent leurs élèves.

Les cours ont lieu :

Matin	Après-midi
7 h 55 – 1ère sonnerie	13 h 30 - 1ère sonnerie
8 h – 8 h 55	13h 35 – 14 h 25

La rentrée des élèves

9 h – 9 h 55	14 h 35 – 15 h 25
Récréation 9 h 55 – 10 h10	Récréation 15 h 25 – 15 h 35
10 h 15– 11 h10	15 h 40 – 16 h 35
11 h 15– 12 h05	16 h 40– 17 h 30
Repas	

Les emplois du temps seront distribués aux élèves le jour de la rentrée, ainsi qu'un certain nombre de documents administratifs à remplir par les familles.

Nous demandons aux parents de lire attentivement le carnet de correspondance où figure, entre autres, le **Règlement Intérieur** du collège. **Le carnet de correspondance est remis aux élèves le jour de l'accueil.** Au cours de l'année, ce carnet est à consulter régulièrement.

Restaurant scolaire

Le jour de l'accueil des élèves en septembre, une **fiche d'inscription** au restaurant sera remise à tous les élèves.

Pour être inscrit, l'élève rend, dès le 4 septembre 2020, la fiche d'inscription remplie et la fiche de quotient familial (à retirer auprès de la CAF) au service gestion accompagnées de son carnet de correspondance qui lui sera rendu avec le tampon "DP".

Un élève demi-pensionnaire n'est pas autorisé à changer de régime en cours de trimestre, cf Règlement Intérieur.

Un élève externe peut manger exceptionnellement au restaurant scolaire à condition d'informer le service gestion, la vie scolaire et en présentant le règlement du repas pour pouvoir être accueilli *

* En cas de PAI (Projet d'accueil individualisé), bien vouloir prendre contact avec l'infirmière et la société SODEXO.

Livres et fournitures

Les livres sont prêtés aux élèves et doivent être rendus en parfait état à la fin de l'année scolaire. **Tout livre détérioré ou perdu entraînera une participation financière de la famille.** (Cf Règlement Intérieur).

Les fournitures scolaires sont à la charge des familles, voir la liste jointe.

<https://faubert.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg>

Liste de fournitures scolaires 6eme

<https://faubert.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg>

Liste de fournitures scolaires 5eme 4eme et 3eme

Autres frais

Toutes les précisions vous seront communiquées dans la circulaire de rentrée (Adhésion au Foyer socio éducatif, etc...).

Fédérations de Parents d'élèves

Deux fédérations de Parents d'élèves sont existantes dans l'établissement : FCPE et PEEP

Certificats de scolarité - Bourse des Collèges

Les certificats de scolarité seront remis à **la demande** des responsables légaux par l'intermédiaire du carnet de correspondance

Faire des photocopies, en fonction de vos besoins.

Demande de bourses : la demande de bourse se fera en ligne.

Pour les nouveaux élèves (6 ème ou nouveaux arrivants tout niveau) Un courrier contenant votre identifiant, votre mot de passe et la procédure d'inscription vous sera distribué avec les documents de la rentrée.

Pour les autres élèves, les identifiants donnés en 2019/2020 sont toujours valables si le compte télé-services a été activé. Dans la négative, vous rapprocher du secrétariat.

Assurance – Accident scolaire

- L'établissement ne collectera pas d'argent.
- Une attestation d'assurance « responsabilité civile » sera remise au Conseiller Principal d'Éducation à la rentrée.
- En cas d'accident de trajet ou à l'intérieur de l'établissement, la famille fait sa déclaration auprès de son assurance pour obtenir tout remboursement.

Pour information

NE PAS OUBLIER DE SIGNALER *au Secrétariat par écrit :*

- sur le carnet de correspondance : *Unchangement d'adresse,*
- sur le carnet de correspondance : *nÂ°DE TELEPHONE, fixe ou portable père et mère,*
nécessaire pour vous joindre en cas d'urgence

- faire une lettre : *en cas de départ d'un élève.*